



CE QUE NOUS FAISONS

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international :

- 🍁 Gère les relations politiques, économiques et culturelles du Canada avec plus d'une centaine de pays.
- 🍁 Gère les missions et les délégations du Canada dans le monde entier.
- 🍁 Fournit un vaste éventail de services aux Canadiens qui voyagent ou qui séjournent à l'étranger : délivrance de passeports, conseils, renseignements et assistance en cas de catastrophe naturelle ou d'autre origine.
- 🍁 Aide les entreprises canadiennes à promouvoir et à vendre leurs produits et services sur les marchés étrangers.
- 🍁 Encourage l'investissement et la venue de nouvelles technologies au Canada.
- 🍁 Négocie des accords sur le commerce et les investissements et résout les différends pour le compte des interlocuteurs canadiens.
- 🍁 Assure la promotion des droits de la personne, de la paix et de la sécurité dans le monde par le biais de nos relations bilatérales ainsi que par notre participation à diverses organisations internationales.
- 🍁 Collabore avec des représentants d'autres pays à l'élaboration des lois et des règlements internationaux.
- 🍁 S'assure que les politiques du Canada respectent nos obligations internationales.
- 🍁 Fait la promotion des industries culturelles et des établissements d'enseignement canadiens à l'étranger.
- 🍁 Organise les visites officielles au Canada de chefs d'État, de chefs de gouvernement et de ministres, ainsi que les visites à l'étranger du gouverneur général, du premier ministre et d'autres ministres.
- 🍁 Permet aux Canadiens de mieux comprendre les questions de commerce international et de politique étrangère grâce à des programmes d'information du public, des activités de relations avec les médias, des consultations, un site Web et d'autres activités de sensibilisation.